Deux Vallées
Communauté de Communes

TRANSPORT À LA DEMANDE

Le transport collectif à la demande des Deux Vallées a été arrêté en janvier 2015. Cette décision difficile a été prise par les élus à l'occasion du débat d'orientation budgétaire 2015.



Lors du Conseil Communautaire du lundi 8 décembre, les élus de la CC2V ont choisi de mettre fin au service de Transport collectif à la Demande des Deux Vallées au 1er janvier 2015. Cette décision a été prise dans le contexte difficile de réduction des dotations de l'Etat. Le renouvellement du marché avec le prestataire, pour une durée de trois années supplémentaires, corrélé à la baisse très importante des dotations ont accéléré cette prise de décision.

Mettre fin à un déficit de fonctionnement trop important

Ouvert en janvier 2009, le service de transport à la demande a été lancé dans une situation financière qui restait favorable. Elle permettait aux élus de proposer des services à la personne qui ne sont pas obligatoires pour une communauté de communes. Avec un déficit de fonctionnement annuel d'environ 130 000 euros et compte tenu des tensions financières qui vont s'aggraver dans les années à venir, les élus ont pris cette difficile décision. Les quelques 1300 personnes qui ont utilisé le service depuis sa création ont donc été avertis par courrier de l'arrêt du service. Aujourd'hui, bien que conscients de l'impact sur la vie quotidienne des usagers, les élus ont décidé qu'il était de leur responsabilité de ne pas engager la CC2V dans une situation financière intenable à moyen et long terme. Dans le contexte actuel particulièrement délicat, l'enjeu est de recentrer l'action de la CC2V sur ses missions premières et obligatoires.
Les usagers du service sont invités à contacter la **plateforme Oise mobilité** pour se renseigner sur les dispositifs de transport mis en place au niveau départemental.
Tél. : 0 810 60 00 60